



PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS année 2010

date de parution
07 février 2011

A compter du 1er janvier 2010, les actes de l'agence régionale de l'hospitalisation Rhône-Alpes sont publiés dans des numéros spéciaux du recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes, adresse : 31 rue Mazenod 69426 Lyon cedex 3, internet : www.rhone-alpes.pref.gouv.fr.

ISSN 07619618

spécial

Sommaire

DELEGATION DE SIGNATURE.....	3
Décision n° 2010.3717 du 29 novembre 2010.....	3
Objet : modifiant la décision 2010.1571 portant délégation de signature aux délégués territoriaux départementaux de l'ARS Rhône-Alpes.....	3
Décision n°74/2010-02 du 10/12/2010.....	5
Objet : portant délégation de signature du délégué de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) à plusieurs de ses collaborateurs.....	5
DIRECTION DU CABINET, DE LA SECURITE INTERIEURE ET DE LA PROTECTION CIVILE - DCSIPC.....	10
Arrêté n° 2010.3431 du 7 décembre 2010.....	10
Objet : attribuant la médaille d'honneur agricole - promotion du 1er janvier 2011.....	10
Arrêté n° 2010.3427 du 7 décembre 2010.....	11
Objet :attribuant la médaille d'honneur régionale départementale et communale pour la promotion du 1er janvier 2011	11
DIRECTION DU CONTRÔLE, DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES ET DES AFFAIRES EUROPEENNES-DCRCLAE.....	17
Arrêté n°2010-3426 du 21/12/2010	17
Objet: déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la voie communale dite N°1 des Vorziers Commune de La Baume.....	17
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES - DDT.....	18
Arrêté n° 2010.1883 du 20 juillet 2010.....	18
Objet : créant le comité technique paritaire de la direction départementale des territoires de la Haute-Savoie et fixant le nombre de sièges.....	18
Décision du 10 novembre 2010.....	18
Objet : relative à la composition du comité technique paritaire de la direction départementale des territoires.....	18
DOUANES DU LEMAN.....	20
Décision n° 2010.4557 du 31 décembre 2010.....	20
Objet : fermeture définitive d'un débit de tabac ordinaire, permanent.	20

DELEGATION DE SIGNATURE

[Décision n° 2010.3717 du 29 novembre 2010](#)

Objet : modifiant la décision 2010.1571 portant délégation de signature aux délégués territoriaux départementaux de l'ARS Rhône-Alpes

Article 1 : A l'exclusion des actes visés à l'article 2, délégation de signature est donnée aux agents de l'ARS suivants, à l'effet de signer, dans la limite des compétences, tous les actes et décisions relevant des missions des délégations territoriales départementales de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes, à savoir :

- décisions et correspondances relatives à la mise en œuvre et au suivi des mesures relatives à la prévention et à la gestion des risques et alertes sanitaires ainsi que les missions relatives à l'offre de santé dans les départements respectifs,
- correspondances relatives à la recevabilité des demandes d'autorisation,
- arrêtés de tarification des établissements et services médico-sociaux conformément au tableau récapitulatif validé par le directeur général,
- agréments des entreprises de transport sanitaire terrestre et aérien, lettres d'observation et avertissements, tableaux de garde semestriels des ambulanciers,
- rapports provisoires des missions d'inspection et de contrôle
- décisions d'engagement de dépenses permettant le fonctionnement courant de la délégation territoriale
- ordres de mission spécifiques et état de frais de déplacement présentés par les agents relevant des délégations territoriales.

Au titre de la délégation territoriale de l'Ain :

- M. Yves CHARBIT, Délégué territorial départemental

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yves CHARBIT, délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, aux agents suivants :

- Pascale GUYOT DE SALINS, Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale,
- Raphaëlle FAIVRE, Inspectrice de l'action sanitaire et sociale,
- Nathalie CHARPENTIER Inspectrice de l'action sanitaire et sociale,
- Christine MARECHAL, Inspectrice de l'action sanitaire et sociale,
- Catherine HAMEL-DAGENS, Médecin inspecteur de santé publique,
- Garance MAURIN, Ingénieur du génie sanitaire,
- Nelly NABYL, Ingénieur d'études sanitaires,
- Christelle VIVIER, Ingénieur d'études sanitaires,
- Jeannine GIL-VAILLER, Ingénieur d'études sanitaires.
- Malika IBERRAKEN, Contractuelle,

Au titre de la délégation territoriale de l'Ardèche :

- M. Arnaud MEUNIER, Délégué territorial départemental

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Arnaud MEUNIER, délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, aux agents de l'ARS suivants :

- Brigitte CHIROUZE, Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale,
- Agnès GAUDILLAT, Inspectrice de l'action sanitaire et sociale,
- Jacqueline SARTRE, Inspectrice de l'action sanitaire et sociale,
- Nicolas HUGO, Inspecteur de l'action sanitaire et sociale,
- Serge BORDALA, Inspecteur de l'action sanitaire et sociale,
- Sandrine BOURRIN, Ingénieur d'études sanitaires,
- Julien NEASTA, Ingénieur d'études sanitaires,
- Anne THEVENET, Ingénieur d'études sanitaires.
- Christophe DUCHEN, Ingénieur génie sanitaire,

Au titre de la délégation territoriale de la Drôme :

- M. Jean-François JACQUEMET, Délégué territorial départemental

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-François JACQUEMET, délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, aux agents de l'ARS suivants :

- Monique OZELLE, Inspectrice hors classe des affaires sanitaires et sociales,
- Jean-Marc KOZUBSKI, Inspecteur principal des affaires sanitaires et sociales,
- Marielle MILLET-GIRARD, Inspectrice des affaires sanitaires et sociales
- Guy RUIZ, Inspecteur des affaires sanitaires et sociales,
- Laetitia MOREL, Inspectrice des affaires sanitaires et sociales,
- Joëlle PUZIN, Inspectrice de l'action sanitaire et sociale,
- Philippe BURLAT, Médecin inspecteur de santé publique,
- Nathalie RAGOZIN, Médecin inspecteur de santé publique,
- Anne-Marie VIANNEZ-GAIDE, Médecin inspecteur de santé publique,
- Brigitte VITRY, Ingénieur du génie sanitaire,
- Corinne CHANTEPERDRIX, Ingénieur d'études sanitaires,
- Michel ESMENJAUD, Ingénieur d'études sanitaires,
- Armelle MERCUROL, Ingénieur d'études sanitaires,

Au titre de la délégation territoriale de l'Isère :

- M. Jean-Charles ZANINOTTO, Délégué territorial départemental

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Charles ZANINOTTO, délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, aux agents de l'ARS suivants :

- Dominique BRAVARD, Déléguée territoriale départementale adjointe,
- Anne-Maëlle CANTINAT, Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale,

- Gisèle COLOMBANI, Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale,
- Maryse LEONI, Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale,
- Stéphanie RAT, Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale,
- Jean SALVAYRE, Inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale,
- Bernard PIOT, Ingénieur du génie sanitaire,
- Katy ROUSSELLE, Ingénieur principal d'études sanitaires,
- Alice SARRADET, Médecin inspecteur de santé publique,
- Corinne CASTEL, Ingénieur d'études sanitaires,
- Marc ESMENJAUD, Ingénieur d'études sanitaires,
- Christelle LAMAT, Ingénieur d'études sanitaires,
- Christine CUN, Ingénieur d'études sanitaires

Au titre de la délégation territoriale de la Loire :

- M. Marc MAISONNY, Délégué territorial départemental

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc MAISONNY, délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, aux agents de l'ARS suivants :

- Alain COLMANT, Médecin général de santé publique,
- Jocelyne GAULIN, Inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale,
- Colette THIZY, Inspectrice de l'action sanitaire et sociale,
- Roselyne COCHERIL, Chargée de mission de l'assurance maladie,
- Sylvette RAVEL, Inspectrice de l'action sanitaire et sociale,
- Marielle BONNET, Inspectrice de l'action sanitaire et sociale,
- Maxime AUDIN, Chargé de mission contractuel,
- Michèle LEFEBVRE, Médecin inspecteur de santé publique,
- Renée COUINEAU, Médecin inspecteur de santé publique,
- Cécile ALLARD, Ingénieur du génie sanitaire,
- Joyce CHETOT, Ingénieur principal d'études sanitaires,
- Michèle CHABROUX, Ingénieur d'études sanitaires,
- Denis ENGELVIN, Ingénieur d'études sanitaires,
- Pascal BOTTIN-MELLA, Ingénieur d'études sanitaires.

Au titre de la délégation territoriale du Rhône :

- M. Jean-Philippe GALLAT, Délégué territorial départemental

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Philippe GALLAT, délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, aux agents de l'ARS suivants :

- Frédérique CHAVAGNEUX, Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale,
- François RICHAUD, Inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale,
- Marie-Pierre MARIANI, Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale,
- Fabienne LEFEVRE-WEISHARD, Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale,
- Catherine ROUSSEAU, Ingénieur Principal d'Etudes Sanitaires,
- Agnès ALEXANDRE-BIRD, Ingénieur général du génie sanitaire,
- Huber BOULANGER, Ingénieur d'études sanitaires,
- Valérie FORNISYN, Ingénieur d'études sanitaires,
- Franck GOFFINONT, Ingénieur d'études sanitaires,
- Francis LUTGEN, Ingénieur d'études sanitaires,
- Amélie PLANEL, Ingénieur du génie sanitaire.

Au titre de la délégation territoriale de la Savoie :

- Mme Anne BOUCHARLAT, Déléguée territoriale départementale

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne BOUCHARLAT, délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, aux agents de l'ARS suivants :

- Elise LAURENT, Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale,
- Odette PERESSON, Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale,
- Yvonne BOUVIER, Inspectrice de l'action sanitaire et sociale,
- Julien FECHEROLLE, Ingénieur du génie sanitaire,
- Roland DOMENGET, Ingénieur d'études sanitaires,
- Alain GUILLAUD, Ingénieur d'études sanitaires,
- Gérard JACQUIN, Ingénieur d'études sanitaires,
- Jacky LEVECCQ, Ingénieur d'études sanitaires.

Au titre de la délégation territoriale de la Haute-Savoie :

- Mme Pascale ROY, Déléguée territoriale départementale

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Pascale ROY, délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, aux agents de l'ARS suivants :

- Raymond BORDIN, Inspecteur de l'action sanitaire et sociale,
- Véronique SALFATI, Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale,
- Nathalie DUPARC, Inspectrice de l'action sanitaire et sociale,
- Vanessa MERCIER, Inspectrice de l'action sanitaire et sociale,
- Dominique LEGRAND, Médecin inspecteur en chef de santé publique,
- Thierry PROST, Médecin inspecteur de santé publique,
- Sylvie GERMAIN, Médecin Inspecteur de santé publique,
- Bernard MERCIER, Ingénieur général du génie sanitaire,
- Geneviève BELLEVILLE, Ingénieur d'études sanitaires,
- Dominique REIGNER, Ingénieur d'études sanitaires,
- Pierre NUER, Ingénieur d'études sanitaires.

Article 2 : Sont exclues de la présente délégation les décisions suivantes :

a) Décisions d'ordre général :

- les correspondances aux ministres, cabinets ministériels, aux directeurs de l'administration centrale, au conseil national de pilotage des ARS et à son secrétariat exécutif, aux caisses nationales d'assurance maladie ;
- les correspondances aux préfets ;
- les correspondances aux parlementaires, au président du conseil régional et aux présidents des conseils généraux ;
- des correspondances entrant dans un cadre contentieux engageant la responsabilité de l'agence ;
- les actes de saisine du tribunal administratif et de la chambre régionale des comptes.

b) Décisions en matière sanitaire et médico-sociale :

- autorisant la création, la transformation, l'extension et les activités des établissements et services de santé ainsi que des établissements et services médico-sociaux ;
- décidant la fermeture totale ou partielle des établissements dont le fonctionnement et la gestion mettent en danger la santé, la sécurité et le bien être des personnes qui sont accueillies ;
- d'autorisation, de rejet ou de transfert de licence d'exploitation de pharmacie ;
- d'autorisation ou de retrait d'autorisation d'exploitation de laboratoires d'analyses ;
- de suspensions et retraits d'agrément des entreprises de transport sanitaire terrestre et aérien ;
- de suspension des médecins, chirurgiens dentistes ou sages femmes ;
- de suspension prises en application des articles L. 6122-13 et L. 5126-10 du code de la santé publique ;
- à défaut d'adoption par l'établissement public de santé d'un plan de redressement adapté, la saisine de la chambre régionale des comptes, en application de l'article L.6143-3 ;
- de décision de placement de l'établissement public de santé sous l'administration provisoire des conseillers généraux des établissements de santé en application de l'article L. 6143-3-1 ;
- d'approbation des conventions relatives aux coopérations entre établissements de santé
- rapports définitifs des missions d'inspection et de contrôle et toute injonction ou mise en demeure.

c) Décisions en matière hospitalière :

- les délibérations mentionnées à l'article L. 6115-4 du code de la santé publique ;
- les décisions arrêtées dans le cadre de l'article L. 6115-3 alinéas 1-2-3-4-5-6-9 du code de la santé publique ;
- les décisions de suspension prises en application des articles L. 6122-13 et L.5126-10 du code de la santé publique ;
- le déferé au tribunal administratif en application de l'article L. 6143-4-1- 1^{er} alinéa du code de la santé publique ;
- l'approbation des projets d'établissement, visés à l'article L. 6143-1-1-1^{er} alinéa du code de la santé publique ;
- à défaut d'adoption par le conseil d'administration de l'établissement public de santé d'un plan de redressement adapté, la saisine de la chambre régionale des comptes, en application de l'article L. 6143-3 ;
- la décision de placement de l'établissement public de santé sous l'administration provisoire des conseillers généraux des établissements de santé en application de l'article L. 6143-3-1 du code de la santé publique ;
- l'approbation des conventions constitutive des groupements de coopération sanitaire visés à l'article L. 6133-3 du code de la santé publique.

d) Décisions en matière de gestion des ressources humaines et d'administration générale :

- les marchés et contrats ;
- les achats publics, les baux, la commande, l'ordonnancement des dépenses de fonctionnement supérieures à 4000 € hors taxes ;
- les dépenses d'investissement ;
- les décisions et correspondances relatives à la gestion des questions sociales ;
- l'ordonnancement des dépenses relatives aux Ressources Humaines ;
- la gestion administrative et les décisions individuelles pour les agents de l'Assurance Maladie ;
- les décisions relatives au recrutement ;
- les décisions relatives aux mesures disciplinaires.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes et au recueil des actes administratifs des préfectures de département délégation la région Rhône-Alpes.

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Rhône-Alpes
Denis MORIN

[Décision n°74/2010-02 du 10/12/ 2010](#)

Objet : portant délégation de signature du délégué de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) à plusieurs de ses collaborateurs

Article 1er : M. Gérard JUSTINIANY, titulaire du grade d'attaché principal et occupant la fonction de directeur départemental de la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Savoie, est nommé délégué adjoint.

Article 2 : Délégation permanente est donnée à M. Gérard JUSTINIANY, délégué adjoint, à effet de signer les actes et documents suivants :

Pour l'ensemble du département :

tous actes et documents administratifs relatifs à l'instruction des demandes de subvention, à l'attribution des subventions ou au rejet des demandes, au retrait, à l'annulation et au reversement des subventions aux bénéficiaires mentionnés aux III de l'article R 321-12 du code de la construction et de l'habitation (humanisation des structures d'hébergement) dont la liquidation et l'ordonnancement des dépenses engagées et la liquidation des recettes constatées relatives à l'attribution de ces subventions ;

- tous actes relatifs à l'instruction des demandes de subvention des bénéficiaires mentionnés aux IV et V de l'article R. 321-12 du code de la construction et de l'habitation (RHI-THIRORI), à l'instruction des demandes d'acomptes et leur liquidation ainsi qu'à l'instruction des demandes de versement du solde de la subvention ;
- tous actes et documents administratifs relatifs aux missions confiées à l'Agence aux termes des conventions signées pour la gestion par l'Anah des aides propres des collectivités territoriales en application de l'article L 312-2-1 du code de la construction et de l'habitation dont la liquidation et l'ordonnement des dépenses engagées et la liquidation des recettes constatées relatives à l'attribution de ces subventions ;
- la désignation des agents chargés du contrôle mandatés pour effectuer des contrôles sur place ;
- le rapport annuel d'activité ;
- Après avis du délégué de l'Agence dans la région, les conventions pour la gestion des aides à l'habitat privé prévues à l'article L 321-1-1 du code de la construction et de l'habitation ainsi que les avenants aux conventions en cours.

Pour les territoires non couverts par une convention signée en application de l'article L 321-1-1 du code de la construction et de l'habitation (hors délégation de compétence pour l'attribution des aides à la pierre) :

- tous actes, dont les actes notariés d'affectation hypothécaire relatifs aux Opérations Importantes de Réhabilitation (OIR), et documents administratifs relatifs à l'instruction des demandes de subvention, à l'attribution des subventions ou au rejet des demandes, au retrait, à l'annulation et le cas échéant au reversement des subventions aux bénéficiaires mentionnés aux I et II de l'article R. 321-12 du code de la construction et de l'habitation, dans la limite des compétences du délégué telles que définies par les règles en vigueur ;
 - la notification des décisions ;
 - la liquidation et l'ordonnement des dépenses engagées et la liquidation des recettes constatées relatives à l'attribution des subventions ;
- Ces délégations s'appliquent également aux subventions accordées dans le cadre du Fonds d'aide à la rénovation thermique des logements privés - FART- (programme « Habiter mieux »).
- le programme d'actions ;
 - après avis du délégué de l'Agence dans la région, les conventions pluriannuelles d'opérations programmées [Cette délégation ne s'applique pas aux conventions dites de « portage » visées à l'article R.321-12 du code de la construction et de l'habitation.] ;
 - les conventions d'OIR.

Pour les territoires couverts par une convention signée en application de l'article L 321-1-1 du code de la construction et de l'habitation (en délégation de compétence pour l'attribution des aides à la pierre) :

- tous actes et documents administratifs relatifs aux missions confiées à l'Agence aux termes des conventions signées en application des articles L 301-5-1, L 301-5-2 et L 321-1-1 du code de la construction et de l'habitation ;
- tous actes et documents administratifs relatifs au retrait, à l'annulation et le cas échéant au reversement des subventions aux bénéficiaires mentionnés aux I et II de l'article R. 321-12 du code de la construction et de l'habitation, dans la limite des compétences du délégué telles que définies par les règles en vigueur, pour les dossiers ayant fait l'objet d'une attribution de subvention antérieurement à l'entrée en vigueur de la convention signée en application de l'article L 321-1-1.

Article 3 : Concernant le conventionnement des logements au titre des articles L 321-4 et L 321-8 du code de la construction et de l'habitation, délégation permanente est donnée à M. Gérard JUSTINIANY, délégué adjoint, à effet de signer les actes et documents suivants :

Pour les territoires non couverts par une convention signée en application de l'article L 321-1-1 du code de la construction et de l'habitation (hors délégation de compétence pour l'attribution des aides à la pierre) :

- 1) toutes les conventions concernant des logements situés dans les territoires concernés, que ces conventions portent ou non sur des logements faisant également l'objet d'une subvention de l'Anah (conventionnement avec et sans travaux) ainsi que leur prorogation ou résiliation. Le document récapitulatif des engagements du bailleur est signé dans les mêmes conditions que celles relatives à la convention s'y rapportant.
- 2) tous documents afférant à ces conventions, dans le cadre de l'instruction préalable à leur conclusion, leur prorogation ou leur résiliation ainsi que toutes demandes de renseignements auprès des bailleurs ayant conclu une convention au titre l'article L 321-4 ou L 321-8 du code de la construction et de l'habitation.
- 3) de façon générale, pour les besoins du contrôle et dans les conditions prévues à l'article R 321-29, tous les documents relevant de missions de vérification, de contrôle et d'information liées au respect des engagements contractuels et au plein exercice du contrôle de l'Agence.
- 4) le cas échéant, tous actes relatifs aux pénalités, en cas d'inexécution des conventions par les bailleurs, dans les conditions fixées dans lesdites conventions.

Pour les territoires couverts par une convention signée en application de l'article L 321-1-1 du code de la construction et de l'habitation (en délégation de compétence pour l'attribution des aides à la pierre) :

- 1) les conventions qui concernent des logements ne faisant pas l'objet d'une subvention de l'Anah ainsi que leur prorogation ou résiliation. Le document récapitulatif des engagements du bailleur est signé dans les mêmes conditions que celles relatives à la convention s'y rapportant.
- 2) tous documents afférant à ces conventions, dans le cadre de l'instruction préalable à leur conclusion, leur prorogation ou leur résiliation ainsi que toutes demandes de renseignements auprès des bailleurs ayant conclu une convention au titre l'article L 321-4 ou L 321-8 du code de la construction et de l'habitation.
- 3) de façon générale, pour les besoins du contrôle et dans les conditions prévues à l'article R 321-29, tous les documents relevant de missions de vérification, de contrôle et d'information liées au respect des engagements contractuels et au plein exercice du contrôle de l'Agence.
- 4) le cas échéant, tous actes relatifs aux pénalités, en cas d'inexécution des conventions par les bailleurs, dans les conditions fixées dans lesdites conventions.

Article 4 : Délégation est donnée à M. Vincent PATRIARCA, chef du service habitat, aux fins de signer :

Pour l'ensemble du département :

- tous actes et documents administratifs relatifs à l'instruction des demandes de subvention, à l'attribution des subventions ou au rejet des demandes, au retrait, à l'annulation et au reversement des subventions aux bénéficiaires mentionnés aux III de l'article R 321-12 du code de la construction et de l'habitation (humanisation des structures d'hébergement) dont la liquidation et l'ordonnancement des dépenses engagées et la liquidation des recettes constatées relatives à l'attribution de ces subventions ;
- tous actes relatifs à l'instruction des demandes de subvention des bénéficiaires mentionnés aux IV et V de l'article R. 321-12 du code de la construction et de l'habitation (RHI-THIRORI), à l'instruction des demandes d'acomptes et leur liquidation ainsi qu'à l'instruction des demandes de versement du solde de la subvention ;
- tous actes et documents administratifs relatifs aux missions confiées à l'Agence aux termes des conventions signées pour la gestion par l'Anah des aides propres des collectivités territoriales en application de l'article L 312-2-1 du code de la construction et de l'habitation dont la liquidation et l'ordonnancement des dépenses engagées et la liquidation des recettes constatées relatives à l'attribution de ces subventions ;
- la désignation des agents chargés du contrôle mandatés pour effectuer des contrôles sur place ;
- le rapport annuel d'activité.

Pour les territoires non couverts par une convention signée en application de l'article L 321-1-1 du code de la construction et de l'habitation (hors délégation de compétence pour l'attribution des aides à la pierre) :

- tous actes, dont les actes notariés d'affectation hypothécaire relatifs aux Opérations Importantes de Réhabilitation (OIR), et documents administratifs relatifs à l'instruction des demandes de subvention, à l'attribution des subventions ou au rejet des demandes, au retrait, à l'annulation et le cas échéant au reversement des subventions aux bénéficiaires mentionnés aux I et II de l'article R. 321-12 du code de la construction et de l'habitation, dans la limite des compétences du délégué telles que définies par les règles en vigueur ;
- la notification des décisions ;
- la liquidation et l'ordonnancement des dépenses engagées et la liquidation des recettes constatées relatives à l'attribution des subventions ;

Ces délégations s'appliquent également aux subventions accordées dans le cadre du Fonds d'aide à la rénovation thermique des logements privés - FART- (programme « Habiter mieux »).

- le programme d'actions ;

Pour les territoires couverts par une convention signée en application de l'article L 321-1-1 du code de la construction et de l'habitation (en délégation de compétence pour l'attribution des aides à la pierre) :

- tous actes et documents administratifs relatifs aux missions confiées à l'Agence aux termes des conventions signées en application des articles L 301-5-1, L 301-5-2 et L 321-1-1 du code de la construction et de l'habitation ;
- tous actes et documents administratifs relatifs au retrait, à l'annulation et le cas échéant au reversement des subventions aux bénéficiaires mentionnés aux I et II de l'article R. 321-12 du code de la construction et de l'habitation, dans la limite des compétences du délégué telles que définies par les règles en vigueur, pour les dossiers ayant fait l'objet d'une attribution de subvention antérieurement à l'entrée en vigueur de la convention signée en application de l'article L 321-1-1

Concernant le conventionnement des logements au titre des articles L 321-4 et L 321-8 du code de la construction et de l'habitation :

Pour les territoires non couverts par une convention signée en application de l'article L 321-1-1 du code de la construction et de l'habitation (hors délégation de compétence pour l'attribution des aides à la pierre) :

1) toutes les conventions concernant des logements situés dans les territoires concernés, que ces conventions portent ou non sur des logements faisant également l'objet d'une subvention de l'Anah (conventionnement avec et sans travaux) ainsi que leur prorogation ou résiliation. Le document récapitulatif des engagements du bailleur est signé dans les mêmes conditions que celles relatives à la convention s'y rapportant.

2) tous documents afférant à ces conventions, dans le cadre de l'instruction préalable à leur conclusion, leur prorogation ou leur résiliation ainsi que toutes demandes de renseignements auprès des bailleurs ayant conclu une convention au titre l'article L 321-4 ou L 321-8 du code de la construction et de l'habitation.

3) de façon générale, pour les besoins du contrôle et dans les conditions prévues à l'article R 321-29, tous les documents relevant de missions de vérification, de contrôle et d'information liées au respect des engagements contractuels et au plein exercice du contrôle de l'Agence.

4) le cas échéant, tous actes relatifs aux pénalités, en cas d'inexécution des conventions par les bailleurs, dans les conditions fixées dans lesdites conventions.

Pour les territoires couverts par une convention signée en application de l'article L 321-1-1 du code de la construction et de l'habitation (en délégation de compétence pour l'attribution des aides à la pierre) :

1) les conventions qui concernent des logements ne faisant pas l'objet d'une subvention de l'Anah ainsi que leur prorogation ou résiliation. Le document récapitulatif des engagements du bailleur est signé dans les mêmes conditions que celles relatives à la convention s'y rapportant.

2) tous documents afférant à ces conventions, dans le cadre de l'instruction préalable à leur conclusion, leur prorogation ou leur résiliation ainsi que toutes demandes de renseignements auprès des bailleurs ayant conclu une convention au titre l'article L 321-4 ou L 321-8 du code de la construction et de l'habitation.

3) de façon générale, pour les besoins du contrôle et dans les conditions prévues à l'article R 321-29, tous les documents relevant de missions de vérification, de contrôle et d'information liées au respect des engagements contractuels et au plein exercice du contrôle de l'Agence.

4) le cas échéant, tous actes relatifs aux pénalités, en cas d'inexécution des conventions par les bailleurs, dans les conditions fixées dans lesdites conventions.

Article 5 :Délégation est donnée à Mme Sylvia CHARPIN, chef du pôle amélioration et financement de l'habitat, aux fins de signer :

Pour l'ensemble du département :

- tous actes et documents administratifs relatifs à l'instruction des demandes de subvention, à l'attribution des subventions ou au rejet des demandes, au retrait, à l'annulation et au reversement des subventions aux bénéficiaires mentionnés aux III de l'article R 321-12 du code de la construction et de l'habitation (humanisation des structures d'hébergement) dont la liquidation et l'ordonnancement des dépenses

- engagées et la liquidation des recettes constatées relatives à l'attribution de ces subventions ;
- tous actes relatifs à l'instruction des demandes de subvention des bénéficiaires mentionnés aux IV et V de l'article R. 321-12 du code de la construction et de l'habitation (RHI-THIRORI), à l'instruction des demandes d'acomptes et leur liquidation ainsi qu'à l'instruction des demandes de versement du solde de la subvention ;
- tous actes et documents administratifs relatifs aux missions confiées à l'Agence aux termes des conventions signées pour la gestion par l'Anah des aides propres des collectivités territoriales en application de l'article L 312-2-1 du code de la construction et de l'habitation dont la liquidation et l'ordonnement des dépenses engagées et la liquidation des recettes constatées relatives à l'attribution de ces subventions ;
- la désignation des agents chargés du contrôle mandatés pour effectuer des contrôles sur place ;
- le rapport annuel d'activité.

Pour les territoires non couverts par une convention signée en application de l'article L 321-1-1 du code de la construction et de l'habitation (hors délégation de compétence pour l'attribution des aides à la pierre) :

- tous actes, dont les actes notariés d'affectation hypothécaire relatifs aux Opérations Importantes de Réhabilitation (OIR), et documents administratifs relatifs à l'instruction des demandes de subvention, à l'attribution des subventions ou au rejet des demandes, au retrait, à l'annulation et le cas échéant au reversement des subventions aux bénéficiaires mentionnés aux I et II de l'article R. 321-12 du code de la construction et de l'habitation, dans la limite des compétences du délégué telles que définies par les règles en vigueur ;
- la notification des décisions ;
- la liquidation et l'ordonnement des dépenses engagées et la liquidation des recettes constatées relatives à l'attribution des subventions ;

Ces délégations s'appliquent également aux subventions accordées dans le cadre du Fonds d'aide à la rénovation thermique des logements privés - FART- (programme « Habiter mieux »).

- le programme d'actions ;

Pour les territoires couverts par une convention signée en application de l'article L 321-1-1 du code de la construction et de l'habitation (en délégation de compétence pour l'attribution des aides à la pierre) :

- tous actes et documents administratifs relatifs aux missions confiées à l'Agence aux termes des conventions signées en application des articles L 301-5-1, L 301-5-2 et L 321-1-1 du code de la construction et de l'habitation ;
- tous actes et documents administratifs relatifs au retrait, à l'annulation et le cas échéant au reversement des subventions aux bénéficiaires mentionnés aux I et II de l'article R. 321-12 du code de la construction et de l'habitation, dans la limite des compétences du délégué telles que définies par les règles en vigueur, pour les dossiers ayant fait l'objet d'une attribution de subvention antérieurement à l'entrée en vigueur de la convention signée en application de l'article L 321-1-1

Concernant le conventionnement des logements au titre des articles L 321-4 et L 321-8 du code de la construction et de l'habitation :

Pour les territoires non couverts par une convention signée en application de l'article L 321-1-1 du code de la construction et de l'habitation (hors délégation de compétence pour l'attribution des aides à la pierre) :

1) toutes les conventions concernant des logements situés dans les territoires concernés, que ces conventions portent ou non sur des logements faisant également l'objet d'une subvention de l'Anah (conventionnement avec et sans travaux) ainsi que leur prorogation ou résiliation. Le document récapitulatif des engagements du bailleur est signé dans les mêmes conditions que celles relatives à la convention s'y rapportant.

2) tous documents afférant à ces conventions, dans le cadre de l'instruction préalable à leur conclusion, leur prorogation ou leur résiliation ainsi que toutes demandes de renseignements auprès des bailleurs ayant conclu une convention au titre l'article L 321-4 ou L 321-8 du code de la construction et de l'habitation.

3) de façon générale, pour les besoins du contrôle et dans les conditions prévues à l'article R 321-29, tous les documents relevant de missions de vérification, de contrôle et d'information liées au respect des engagements contractuels et au plein exercice du contrôle de l'Agence.

4) le cas échéant, tous actes relatifs aux pénalités, en cas d'inexécution des conventions par les bailleurs, dans les conditions fixées dans lesdites conventions.

Pour les territoires couverts par une convention signée en application de l'article L 321-1-1 du code de la construction et de l'habitation (en délégation de compétence pour l'attribution des aides à la pierre) :

1) les conventions qui concernent des logements ne faisant pas l'objet d'une subvention de l'Anah ainsi que leur prorogation ou résiliation. Le document récapitulatif des engagements du bailleur est signé dans les mêmes conditions que celles relatives à la convention s'y rapportant.

2) tous documents afférant à ces conventions, dans le cadre de l'instruction préalable à leur conclusion, leur prorogation ou leur résiliation ainsi que toutes demandes de renseignements auprès des bailleurs ayant conclu une convention au titre l'article L 321-4 ou L 321-8 du code de la construction et de l'habitation.

3) de façon générale, pour les besoins du contrôle et dans les conditions prévues à l'article R 321-29, tous les documents relevant de missions de vérification, de contrôle et d'information liées au respect des engagements contractuels et au plein exercice du contrôle de l'Agence.

- 4) le cas échéant, tous actes relatifs aux pénalités, en cas d'inexécution des conventions par les bailleurs, dans les conditions fixées dans lesdites conventions.

Article 6 :Délégation est donnée à Mme Chantal CHEVOLEAU, instructeur, aux fins de signer :

- en matière de conventionnement, les seuls documents visés aux points 2 et 3 de l'article 3 de la présente décision ;
- les accusés de réception des demandes de subvention ;
- les demandes de pièces complémentaires et autres courriers nécessaires à l'instruction courante des dossiers et à l'information des demandeurs.

Article 7 : La présente décision prend effet le 6 décembre 2010. Elle annule et remplace la décision n°74/2010-01 du 10/05/10.

Article 8 : Ampliation de la présente décision sera adressée :

- à M. le directeur départemental des Territoires de la Haute-Savoie
 - à M. le Président de la communauté Annemasse-Les Voirons Agglomération, ayant signé une convention de gestion des aides à l'habitat privé conformément à l'article L 321-1-1 du code de la construction et de l'habitation ;
 - à Mme la directrice générale de l'Anah, à l'attention de M. le directeur administratif et financier ;
- à M. l'agent comptable de l'Anah ;
- aux intéressé(e)s.
 -

Article 9 :La présente décision fait l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du département.

Le délégué de l'Agence dans le département de la Haute-savoie,
Philippe DERUMIGNY

DIRECTION DU CABINET, DE LA SECURITE INTERIEURE ET DE LA PROTECTION CIVILE - DCSIPC

[Arrêté n° 2010.3431 du 7 décembre 2010](#)

Objet : attribuant la médaille d'honneur agricole - promotion du 1er janvier 2011

Article 1 : la médaille d'honneur agricole est décernée aux personnes dont les noms suivent:

médaille grand or

M. Jean-Yves ADAM, employé de banque, Crédit Agricole des Savoie
Mme Jeanine BERTRAND, employée de banque, Crédit Agricole des Savoie
Mme Hélène BONZI, cadre bancaire, Crédit Agricole des Savoie
Mme Marie CADOUX, assistante, Crédit Agricole des Savoie
Mme Evelynne FRANCHET, employée de banque, Crédit Agricole des Savoie
Mme Agnès GOTTY, employée de banque, Crédit Agricole des Savoie
Mme Roselyne LONGEREY METRAL, employée de banque, Crédit Agricole des Savoie
M. Didier MOILLE, cadre bancaire, Crédit Agricole des Savoie
Mme Geneviève RIBOLLET, employée de banque, Crédit Agricole des Savoie
Mme Marie Noëlle ROSSET, employée de banque, Crédit Agricole des Savoie
M. Christian RUIN, employé de banque, Crédit Agricole des Savoie
Mme Mariène SUZZONI, conseiller des particuliers, Crédit Agricole des Savoie
Mme Marie TAUPENAS, assistante chargée d'affaires entreprises, Crédit Agricole des Savoie

médaille d'or

M. Marcel BERNARD, directeur de région, Crédit Agricole des Savoie
Mme Ghislaine BOCQUET, employée de banque, Crédit Agricole des Savoie
Mme Paulette BORGHETTI, technicienne de gestion, Crédit Agricole des Savoie
Mme Danielle CETTOUR-CAVE, conseillère clientèle des particuliers, Crédit Agricole des Savoie
M. Pierre CLAUX, directeur d'agence, Crédit Agricole des Savoie
Mme Christine COCHET, attachée de clientèle, Crédit Agricole des Savoie
Mme Janine JACQUET, assistante de clientèle, Crédit Agricole des Savoie
M. André JOMARD, cadre bancaire, Crédit Agricole des Savoie
M. Patrice LACHENAL, directeur d'agence, Crédit Agricole des Savoie
Mme Pascale LAUGIER, employée de banque, Crédit Agricole des Savoie
Mme Elisabeth PACCOT, chargée de bureau, Crédit Agricole des Savoie
Mme Agnès PRETOT, administratrice de données, GIE/AMT Crédit Agricole
Mme Marie-Paule THEVENOD, employée de banque, Crédit Agricole des Savoie
Mme Joëlle THOMAS-BILLOT, cadre bancaire, Crédit Agricole des Savoie

médaille de vermeil

Mme Ginette ALLAMAN, technicienne en organisation, Crédit Agricole des Savoie
Mlle Laurence ARDIZZI, assistante chargée d'affaires, Crédit Agricole des Savoie
Mme Marie-Claire CHAPPAZ, agent d'application des techniques bancaires, Crédit Agricole des Savoie
M. Pascal CHARVIER, chargé d'activités comptables, GIE/AMT Crédit Agricole
M. Xavier DE SURMONT, informaticien, GIE/AMT Crédit Agricole
M. Thierry LAURENT, chef de groupe de projets, GIE/AMT Crédit Agricole
Mme Brigitte NICOLLE, chef de projet informatique, GIE/AMT Crédit Agricole
Mme Françoise PORRET, assistante service client, Crédit Agricole des Savoie

médaille d'argent

M. Christophe BERCHIATTI, pilote d'exploitation, GIE/AMT Crédit Agricole
Mme Nathalie BERTHAUD, conseiller en assurance des professionnels, Crédit Agricole des Savoie
Mme Patricia CROCHET, agent d'application des techniques bancaires, Crédit Agricole des Savoie
M. Jacques DERUAZ, assistant de clientèle, Crédit Agricole des Savoie
Mme Elvire FEY, technicienne gestion des outils informatiques, Crédit Agricole des Savoie
Mme Béatrice GARDE, informaticienne, GIE/AMT Crédit Agricole
M. Manuel GAUDRY, responsable de service, Crédit Agricole des Savoie
M. Emmanuel LAVAL, chargé d'entreprises agricoles, Crédit Agricole des Savoie
Mme Christine LAVAL, analyste commerciale, Crédit Agricole des Savoie
Mme Valérie MARMIN, analyste-programmeur, GIE/AMT Crédit Agricole
M. Laurent PAGES, technicien, GIE/AMT Crédit Agricole
M. Stéphane RAMBAUD, conseiller clientèle des professionnels, Crédit Agricole des Savoie
Mme Christine SEGAUD, assistante chargée d'affaires entreprise, Crédit Agricole des Savoie
Mme Nathalie VIZIOZ-FORTIN, animatrice des ventes, Crédit Agricole des Savoie

Article 2 : Le directeur de cabinet du préfet de la Haute-Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs.

Le préfet
Philippe DERUMIGNY

Objet : attribuant la médaille d'honneur régionale départementale et communale pour la promotion du 1er janvier 2011

Article 1: La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent :

MEDAILLE D'ARGENT

Monsieur Jean-François BOCQUET, Adjoint au maire de Nonglard
Madame Andrée COLLOMB, Conseillère municipale d'Yvoire
Monsieur Alain COSTA, Conseiller municipal de Faucigny
Monsieur Jacky FILLION, Adjoint au maire de Contamine-sur-Arve
Monsieur François LAUDREN, Conseiller municipal de Vougy
Monsieur Guy ROGUET, Conseiller municipal de Feigères
Monsieur Alain SOLLINET, Maire de Vougy
Monsieur Denis TINJOU, Conseiller municipal de Vougy

Article 2: La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux agents des collectivités territoriales dont les noms suivent :

MEDAILLE D'OR

Monsieur Pascal ABRIAT, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie d' Evian-les-Bains)
Monsieur Noël ANGELLOZ-NICOUD, Agent de maîtrise, (Mairie du Grand-Bornand)
Madame Catherine AUDOUIT, Secrétaire médicale, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Monsieur Didier BAILLY, IADE classe supérieure, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Monsieur Paul BARATAY, Agent de maîtrise principal, (Hôpitaux du Léman)
Monsieur René BELLOTTO, Contrôleur Principal de travaux, (Mairie d' Annemasse)
Monsieur Christian BERT-ERBOUL, Directeur d'hôpital, (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
Monsieur Jean BERTRAND, Contrôleur chef de travaux, (Communauté de l'agglomération d'Annecy)
Madame Christine BOILEAU, Infirmière psychiatrique de classe supérieure, (Hôpitaux du Léman)
Madame Marie-Hélène BOUCLIER, Assistante familiale, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Nicole BRONDEX, Adjoint administratif principal, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Madame Evelynne BUGNET, Infirmière, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Monsieur Max CARRIER, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie d' Annecy)
Monsieur Christian CHAMOT, Adjoint technique principal 2ème classe, (Mairie de Thonon-les-Bains)
Monsieur Patrick CHAPELET, Directeur territorial, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Françoise CHASSIGNOLLE, Aide soignante, (Hôpitaux du Léman)
Monsieur Alain CHATEL, Brigadier chef de police municipale, (Mairie de Saint-Gervais)
Monsieur Philippe CODRON, Directeur général des services, (Mairie de La Clusaz)
Madame Marie-Thérèse COLLOMB-CLERC, Adjoint administratif Principal 1ère classe, (Mairie de La Clusaz)
Monsieur Dominique CURDY, Maître ouvrier principal, (Hôpitaux du Léman)
Madame Elisabeth DALMAZ, Diététicienne, (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
Madame Catherine DANIEL, Rédacteur chef, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Roland DEBIEUX, Agent de maîtrise principal, (Communauté de communes du Pays Rochois)
Monsieur Pierre DELISLE, Rédacteur chef, (SDIS 74)
Monsieur Alphonse DESUZINGE, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie de Thonon-les-Bains)
Monsieur Rabah DJEBBAR, Adjoint technique 2ème classe, (Communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons)
Monsieur François DUPONT, Contrôleur de travaux, (Mairie d' Annemasse)
Monsieur Gérard GARDET, Ingénieur territorial principal, (Mairie du Grand-Bornand)
Monsieur Yves GILLES, Agent de maîtrise principal, (Mairie d' Annemasse)
Monsieur Antoine GODDET, Agent de maîtrise principal, (Mairie d' Annecy)
Monsieur André GONNELLAZ, Contrôleur de travaux, (Mairie d' Annecy-le-Vieux)
Monsieur Laurent GRAS, Contrôleur Principal de travaux, (Mairie de Thonon-les-Bains)
Monsieur Serge GUEBEY, Technicien supérieur chef, (Syndicat mixte du lac d'Annecy)
Monsieur Claude JACQUEMOUD, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie de Saint-Gervais)
Madame Brigitte JEAN-TAVITIAN, Adjoint administratif principal 2ème classe, (Mairie d' Evian-les-Bains)
Monsieur Maurice JOLY-POTTUZ, Adjoint technique principal 2ème classe, (Mairie de Saint-Gervais)
Madame Geneviève JOUBERT, Infirmière, (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
Monsieur François LACOMBE, Contrôleur de travaux chef, (Mairie de Cran-Gevrier)
Monsieur Raymond LAVERRIERE, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie de Monnetier-Mornex)
Monsieur Christian LEGON, Agent de maîtrise principal, (Communauté de communes Faucigny-Glières)
Monsieur Marc LEGON, Agent de maîtrise, (Mairie du Grand-Bornand)
Madame Françoise LEMAIRE, Adjoint administratif, (EPSM Lille-Métropole)
Monsieur Guy MAGNENAT, Brigadier chef principal, (Communauté de l'agglomération d'Annecy)
Monsieur Philippe MARTEL, Cadre supérieur de santé, (EPSM de la Vallée de l'Arve)
Monsieur Roger MAULET, Rédacteur chef, (Mairie de Bonneville)
Monsieur Patrick MICHAUD, Ingénieur, (Mairie d' Annecy)
Monsieur Jean-Pierre MUGNIER, Agent de maîtrise, (Mairie de Saint-Gervais)
Monsieur Daniel PALHOL, Contrôleur Principal de travaux, (Mairie de La Roche-sur-Foron)
Madame Martine PECQUEUR, Educatrice de jeunes enfants, (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
Madame Joëlle PERRET, ATSEM Principal 2ème classe, (Mairie de Magland)
Madame Agnès PERROTIN, Puéricultrice de classe supérieure, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Gilles POLLET-THIOLLIER, Agent de maîtrise principal, (Mairie d' Annecy-le-Vieux)
Madame Agnès PUBERT, Aide soignante, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Monsieur Jean-Claude RONDOT, Agent de maîtrise principal, (Mairie d' Evian-les-Bains)

Monsieur Roger RUFFIER, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie de Champanges)
Madame Claire SORDOILLET, Technicienne de laboratoire, (Hôpitaux du Léman)
Monsieur Jean-Marc SPARWALD, Adjoint administratif Principal 1ère classe, (Mairie d' Annecy)
Mademoiselle Gisèle TRANCHANT, Adjoint administratif principal 2ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Daniel UBERTI, Contrôleur de travaux chef, (Mairie de Bonneville)
Monsieur Michel VIOLLAZ, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie d' Evian-les-Bains)
Madame Thérèse VUILLERMOZ, Assistant d'enseignement artistique, (Mairie d' Annecy-le-Vieux)

MEDAILLE DE VERMEIL

Madame Anne-Cécile AMADIO, Adjoint administratif Principal 1ère classe, (Mairie d' Evian-les-Bains)
Mademoiselle Colette AURANGE, Auxiliaire de puériculture, (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
Monsieur Alain BEAUREPAIRE, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie de Saint-Gervais)
Monsieur Georges BELLEVILLE, Agent de maîtrise principal, (Mairie de Seynod)
Monsieur Pascal BENAND, Agent de maîtrise principal, (Mairie de Chatel)
Madame Monique BERNARD, Médecin territorial 1ère classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Claude BERTOLINO, Contrôleur principal, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Denise BLONDEL, Rédacteur chef, (SDIS 74)
Monsieur Didier BONITCHI, Aide soignant, (Centre hospitalier intercommunal Annemasse-Bonneville)
Madame Jocelyne BOUJON, Technicienne de laboratoire, (Hôpitaux du Léman)
Monsieur Patrick BOUTAUD, Agent de maîtrise, (Mairie d' Annecy-le-Vieux)
Monsieur André BULLAT, Directeur général des services, (Mairie d'Yvoire)
Mademoiselle Maryline BUZIN, Rédacteur principal, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Evelynne CABARRET, Attaché, (Mairie de Cran-Gevrier)
Madame Catherine CANDAVOINE, Assistant socio-éducatif principal, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Bernard CAUL-FUTY, Attaché territorial, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Pascale CETTOUR-MEUNIER, Adjoint technique 2ème classe, (Mairie de Chatel)
Madame Catherine CHAPPAZ, Adjoint administratif Principal 1ère classe, (Mairie d' Annecy-le-Vieux)
Madame Brigitte CHARDON, Infirmière, (Centre hospitalier intercommunal Annemasse-Bonneville)
Monsieur Patrick CHAUMONT, Contrôleur de travaux, (Mairie de Passy)
Monsieur Pascal CHESSEL, Adjoint administratif principal 2ème classe, (Hôpitaux du Léman)
Monsieur Eric CHEVALLIER, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie d' Evian-les-Bains)
Madame Armande CLAVEL, Adjoint administratif Principal 1ère classe, (Communauté de l'agglomération d'Annecy)
Madame Odile CLEENEWERCK, IDE cadre supérieur de santé, (Hôpitaux du Léman)
Monsieur Joël COLARD, Adjoint technique 2ème classe, (Mairie de Gaillard)
Monsieur Didier CORBAZ, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie de Thonon-les-Bains)
Madame Rolande DALLA-ZUANNA, Secrétaire médicale, (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
Monsieur Claude DEAGE, Contrôleur de travaux, (Mairie de Marin)
Monsieur Jean-Yves DERAND, Agent chef, (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
Monsieur Daniel DEVAUX, Attaché, (Mairie d' Annemasse)
Madame Murielle DUCRET, Rédacteur chef, (Syndicat mixte du lac d'Annecy)
Mademoiselle Anne-Marie DUFURNET, Auxiliaire de puériculture, (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
Madame Fabienne DUMAZ, Agent des services hospitaliers, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Monsieur Didier DUPONT, Ingénieur territorial, (Communauté de communes du Bas-Chablais)
Monsieur Patrick DUVERNAY, Brigadier chef principal de police municipale, (Mairie de Gaillard)
Madame Nelly ELION, Rédacteur chef, (Mairie de Cran-Gevrier)
Monsieur Jacques FAVRET, Agent de maîtrise principal, (Mairie de Saint-Gervais)
Mademoiselle Dominique FERNANDEZ, Assistant socio-éducatif principal, (Mairie d' Annemasse)
Madame Marie-Noëlle FILLON, Adjoint administratif principal 2ème classe, (Hôpitaux du Léman)
Madame Michèle FLAGEL, Adjoint administratif Principal 1ère classe, (Communauté de l'agglomération d'Annecy)
Monsieur Thierry FONTAINE, Agent de maîtrise principal, (Mairie de Bonneville)
Monsieur Paul FONTAINE, Ingénieur en chef, (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
Monsieur Charles FREJAFON, Ingénieur, (Mairie de Saint-Julien-en-Genevois)
Madame Catherine GENOUD, Manipulatrice électroradiologie, (Hôpitaux du Léman)
Madame Odile GERON, Directrice des soins infirmiers, (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
Madame Dina GRANDE, ATSEM Principal 2ème classe, (Mairie de Sillingy)
Madame Régine GUERS, Adjoint administratif Principal 1ère classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Claude HENRY, Maître ouvrier, (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
Madame Dominique HOUILLOT, Educateur des APS hors classe, (Conseil général du Val de Marne)
Monsieur Jean-Claude JACQUEMOUD, Technicien supérieur chef, (Mairie de Saint-Gervais)
Mademoiselle Martine LACHAT, Rédacteur principal, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Denis LACHENAL, Contrôleur de travaux principal, (Mairie d' Annecy-le-Vieux)
Madame Chantal LACROIX, Adjoint administratif Principal 1ère classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Dominique LAFARGUE, Cadre de santé, (EPSM de la Vallée de l'Arve)
Monsieur Gérard LAFUENTE, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie de Thonon-les-Bains)
Monsieur Christian LAHOTTE, Adjoint administratif principal 2ème classe, (Mairie de Thonon-les-Bains)
Monsieur Martial LAPLACE, Agent de maîtrise principal, (Mairie de Gaillard)
Monsieur Joël LAURENT, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie de Passy)
Monsieur Didier LAVOIGIER, Agent de maîtrise, (Syndicat intercommunal de la vallée d'AULPS)
Monsieur Jean-Pierre LEBEDEFF, Directeur de police municipale, (Mairie de Thonon-les-Bains)
Madame Catherine LESTAVEL, Animateur territorial chef, (Communauté de l'agglomération d'Annecy)
Madame Catherine LOMBARD, Attaché territorial, (Mairie d' Annecy-le-Vieux)
Monsieur Joël MAIANO, Adjoint administratif Principal 1ère classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Gilles MANCOP, Agent de maîtrise, (Communauté de l'agglomération d'Annecy)
Madame Anne MARSON, Infirmière, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Madame Béatrice MARTINOD, Adjoint administratif principal 2ème classe, (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
Madame Evelynne MEZZA, Assistante maternelle, (Mairie d' Annecy)

Madame Huguette MILLET, Assistante familiale, (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Brigitte MOLINA, Rédacteur principal, (Mairie de Seynod)
 Monsieur Pierre MOREL, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Monsieur Guy MOREL, Ingénieur territorial principal, (Mairie de Morzine-Avoriaz)
 Madame Gisèle MORES, Adjoint d'animation principal 1 ère classe, (Mairie d' Annemasse)
 Madame Catherine NAVARRO, Conservateur, (Mairie d' Annemasse)
 Monsieur Patrice NEYROUD, Ingénieur principal, (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Danielle ONDE-MANEL, Puéricultrice cadre de santé, (Mairie d' Annecy)
 Mademoiselle Brigitte ORSAT, Adjoint administratif Principal 1 ère classe, (Mairie de Cran-Gevrier)
 Monsieur Jean-François PAPILLON, Agent de maîtrise principal, (Mairie de Quintal)
 Madame Danièle PAPILLOT, Rédacteur, (Mairie de Saint-Julien-en-Genevois)
 Monsieur Pascal PARIS, Contrôleur de travaux , (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Monsieur Gilles PARNY, Maître ouvrier, (Centre hospitalier intercommunal Annemasse-Bonneville)
 Monsieur Yves PERRILLAT-AMEDE, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie de Cran-Gevrier)
 Madame Danielle PETEL, Ouvrier professionnel qualifié, (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Monsieur Daniel PETIT, Agent de maîtrise principal, (Mairie d' Annecy)
 Monsieur Georges PINGET, Directeur général des services, (Communauté de communes du Bas-Chablais)
 Monsieur Jean-Paul POLLIER, Agent de maîtrise principal, (Syndicat mixte du lac d'Annecy)
 Madame Michèle RAVOIRE, Assistante maternelle, (Mairie de Cran-Gevrier)
 Madame Christine RISSE, Rédacteur chef, (Communauté de communes Faucigny-Glières)
 Madame Chantal ROUX, Rédacteur principal, (Mairie de Thônes)
 Monsieur Philippe SAGE, Attaché principal, (Mairie d' Annecy)
 Monsieur Didier SCHMIDT, Contrôleur de travaux en chef, (Communauté de communes du Bas-Chablais)
 Madame Claudine SCREVE, Secrétaire de mairie, (Mairie de Machilly)
 Madame Joëlle SERAPHIN, Adjoint administratif Principal 1 ère classe, (Mairie d' Annemasse)
 Monsieur Frédéric SIMOND, Agent de maîtrise principal, (Mairie de Chamonix)
 Madame Dominique SIMOND, Agent de maîtrise principal, (Mairie de Chamonix)
 Madame Marie-Christine SOCQUET, Aide soignante, (EHPAD les monts argentés, Megève)
 Monsieur Jacky STRUZYSKI, Professeur d'enseignement artistique, (Mairie de La Clusaz)
 Monsieur Jean-Luc TAIRRAZ, Agent de maîtrise principal, (Mairie de Chamonix)
 Monsieur François TOCHET, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie de Chatel)
 Monsieur Christian TOURAIS, Directeur des services techniques, (Communauté de communes du Bas-Chablais)
 Madame Josette TUFFET, Rédacteur chef, (SDIS 74)
 Monsieur Denis VELLETAZ, Educateur des APS hors classe, (Communauté de l'agglomération d'Annecy)
 Madame Nadine VERNEREY, IDE cadre de santé, (Hôpitaux du Léman)
 Madame Edith VICIER, Adjoint des cadres de classe exceptionnelle, (Hôpitaux du Léman)
 Madame Nathalie VIOLLAND, Aide soignante, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Madame Anne-Lise ZAABOUB, Adjoint technique 1 ère classe , (Mairie de Chatel)
 Madame Marie-Claude ZAHNO, Rédacteur chef, (Conseil général de la Haute-Savoie)

MEDAILLE D'ARGENT

Mademoiselle Martine ADOBATI, Adjoint technique 2 ème classe, (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Mademoiselle Joëlle ANCRENAZ, Rédacteur, (Mairie de Gaillard)
 Monsieur Claude ANTHOINE-MILHOMME, Adjoint technique 2 ème classe, (Mairie d' Annecy)
 Madame Jacqueline ANTONIOTTI, Aide soignante, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Monsieur Christophe ARNAUD, Adjoint technique principal 2 ème classe, (Mairie d' Annecy)
 Monsieur Stanislas AUBERT, Agent de maîtrise, (Mairie de Cran-Gevrier)
 Madame Line AUBRY, ATSEM 1 ère classe, (Mairie de Saint-Julien-en-Genevois)
 Madame Christine AUGUSTE, Cadre de santé, (EPSM de la Vallée de l'Arve)
 Madame Gina BADO, Adjoint technique 2 ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Janine BASTIDE, Aide soignante, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Madame Chantal BAUDE, Auxiliaire de puériculture , (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
 Monsieur René BAUMER, Adjoint technique 1 ère classe , (Mairie d' Annemasse)
 Madame Nadia BEAUDE, Aide soignante, (EHPAD les monts argentés, Megève)
 Monsieur Albert BENCHETRIT, Adjoint technique 2 ème classe, (Mairie de Cran-Gevrier)
 Madame Nicole BERGER, ATSEM Principal 2 ème classe, (Mairie de Scionzier)
 Monsieur Philippe BERNASCONI, Agent de maîtrise, (Mairie de Gaillard)
 Madame Laurence BERTHELIN, Aide soignante, (Hôpitaux du Léman)
 Madame Monique BES, Adjoint administratif 1 ère classe, (Mairie d' Evian-les-Bains)
 Madame Annick BESSE, Agent de maîtrise principal, (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Christiane BEVAND, Assistante familiale, (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Nicolas BIANCONE, Adjoint technique principal 2 ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Pascal BIDAS, Adjoint technique 2 ème classe, (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Madame Martine BITAUDEAU, Aide soignante, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Monsieur Christian BLAIN, Contrôleur de travaux , (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Madame Frédérique BLANCHARD, Adjoint technique 2 ème classe, (Mairie de Thonon-les-Bains)
 Madame Anne-Marie BOCHATON, Assistante familiale, (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Dominique BOUILLET, Agent qualifié des services hospitaliers, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Monsieur Jean-Luc BOULONGNE, Agent de maîtrise principal, (Mairie d' Annemasse)
 Madame Anne BOURBON, IBODE Cadre supérieur de santé, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Monsieur Pascal BOUTEILLER, Agent de maîtrise, (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Monsieur Bernard BOVIO, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Communauté de l'agglomération d'Annecy)
 Monsieur Didier BOZON, Adjoint administratif 1 ère classe, (Mairie de Bonneville)
 Monsieur Jean-Luc BRETIN, Agent de maîtrise , (Conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Véronique BRONDEX, Aide soignante, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
 Monsieur Jean-Philippe CAMILLERI, Agent de maîtrise, (Mairie de Bonneville)

Monsieur Pierre CANONGE, Ingénieur principal, (Mairie d' Annecy)
Monsieur Dominique CARAT, Ouvrier professionnel qualifié, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Monsieur Fabrice CARON, Adjoint technique 2 ème classe, (Mairie d' Annecy-le-Vieux)
Mademoiselle Sandrine CARTIER, Adjoint administratif principal 2 ème classe, (SDIS 74)
Madame Ghislaine CENA, Adjoint technique 2 ème classe, (Mairie de Thonon-les-Bains)
Monsieur Alain CHAPPAZ, Agent de maîtrise, (Mairie d' Annecy)
Monsieur Guy CHARBONNIER, Agent de maîtrise , (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur André CHATEL-LALEY, Agent de maîtrise, (Communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons)
Madame Mireille CHAVANEL, ATSEM Principal 2 ème classe, (Mairie de Cran-Gevrier)
Mademoiselle Jocelyne CLAIRENS, Adjoint technique 2 ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Jean-François CLET, Agent de maîtrise, (Syndicat d'épuration des régions de Thonon et Evian)
Mademoiselle Sylvie CONVERS, Adjoint technique 2 ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Christian COQUARD, Adjoint technique 2 ème classe, (Mairie de La Roche-sur-Foron)
Madame Myriam CROCHET-BLANC, Rédacteur principal, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Nadine DANIELIAN, Assistante qualifiée conservation 1 ère classe, (Mairie d' Annemasse)
Monsieur Christophe DARD, Adjoint technique 2 ème classe, (Mairie de Scionzier)
Monsieur Jean-Robert DAUBRON, Adjoint technique 2 ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Christophe DAVID, Adjoint technique 2 ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Joëlle DECARROUX, Aide soignante, (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
Madame Nadine DECHAMBOUX, Adjoint d'animation principal 2ème classe, (Mairie d' Annemasse)
Madame Josette DELBECCHI, Assistante maternelle, (Mairie de Thonon-les-Bains)
Madame Agnès DELETRAZ, Ouvrier professionnel qualifié, (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
Monsieur Christophe DELETRAZ, Adjoint technique principal 2 ème classe, (Mairie de Pringy)
Madame Anne DEMARCHI, Aide soignante, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Madame Marie-Christine DENEL, Infirmière cadre de santé, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Laura DEPOISIER, Adjoint technique 1 ère classe , (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur François DESCHAMPS, Directeur territorial, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Françoise DESMULLIER, Adjoint administratif Principal 1 ère classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Dalila DIEMUNSCH, Adjoint technique 1 ère classe , (Mairie d' Annemasse)
Madame Andrée DOCHE, ATSEM 1 ère classe, (Mairie d' Annecy-le-Vieux)
Madame Marie-Claire DONEY, Animateur principal, (Mairie d' Annecy)
Madame Corinne DORION, Adjoint technique 2 ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Monique DREAN , Aide soignante, (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
Madame Madeleine DUBOIS-PAGANON, Adjoint technique 2 ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Valérie DUCASTEL, Manipulatrice électroradiologie, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Mademoiselle Marie-Line DUFAUG, Adjoint administratif 2 ème classe, (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie)
Madame Annette DUFOUR, Agent qualifié des services hospitaliers, (Hôpitaux du Léman)
Monsieur Gilles DUFOURNET, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Syndicat d'épuration des régions de Thonon et Evian)
Monsieur Christian DUFOURNET, Adjoint technique principal 2 ème classe, (Mairie d' Annecy)
Madame Martine DUFOURNET, Adjoint technique principal 2 ème classe, (Mairie d' Annecy)
Madame Catherine DUMONT, Adjoint administratif 2 ème classe, (Mairie de Pringy)
Mademoiselle Corinne DUPART, Adjoint administratif 2 ème classe, (Communauté de l'agglomération d'Annecy)
Monsieur Jacques DUPERRIER, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie d' Evian-les-Bains)
Monsieur Claude FATICONI, Agent de maîtrise, (Mairie d' Annecy)
Monsieur Jean-François FOL, Agent de maîtrise, (Mairie d' Annecy)
Monsieur Roger FRASSIER, Adjoint technique principal 2 ème classe, (Syndicat intercommunal de la vallée d'AULPS)
Madame Gabrielle FRINGUELLO, Assistante familiale, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Josiane GAGNIEUX, Adjoint administratif Principal 1 ère classe, (Mairie de Chamonix)
Monsieur Dominique GAILLARD, Contrôleur de travaux , (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Michelle GAJIC, Adjoint technique 1 ère classe , (Mairie de Seynod)
Madame Elisabeth GARIN, Aide soignante, (Hôpitaux du Léman)
Mademoiselle Chantal GAVILLET-MARQUIS, Adjoint administratif 1 ère classe, (Mairie d' Annemasse)
Monsieur Bernard GAY-PERRET, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie de Thônes)
Madame Nancy GEORGE, Conseillère principale en ESF , (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
Madame Fabienne GIREL, Adjoint administratif, (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
Monsieur Roger GODDET, Adjoint technique 2 ème classe, (Mairie de Pringy)
Monsieur Thierry GORGERAT, Agent de maîtrise, (Mairie de La Roche-sur-Foron)
Madame Danielle GRANGE, ATSEM, (Mairie de Machilly)
Madame Béatrice GROSSET-JANIN, Rédacteur chef, (Mairie de Seynod)
Madame Christiane GROSTABUSSIAT, Adjoint technique 2 ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Olivier GUYOT, Brigadier chef principal de police municipale, (Communauté de communes Faucigny-Glières)
Madame Juliette HENRY, Aide de laboratoire, (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
Madame Gisèle HERITIER, Adjoint administratif principal 2 ème classe, (Mairie de Les Gets)
Madame Marie-Laure HOFFMANN, Auxiliaire de puériculture , (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Madame Laurence HORVATH, Adjoint administratif principal 2 ème classe, (Hôpitaux du Léman)
Madame Michèle HOTELIER, Bibliothécaire , (Mairie de Thonon-les-Bains)
Monsieur Michel HUMBERT, Maître ouvrier, (Centre hospitalier intercommunal Annemasse-Bonneville)
Madame Michelle JACQUET, Assistante familiale, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Christian JANIN, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons)
Monsieur Jean-Michel JASSERAND, Adjoint technique principal 2 ème classe, (Mairie d' Annecy)
Monsieur Joël JIGUET, Contrôleur de travaux chef, (Mairie de Saint-Gervais)
Madame Nicole JOURNET, Assistante maternelle, (Mairie de Chamonix)
Monsieur Pascal JOUSSELIN, Technicien supérieur chef, (Mairie d' Annecy)
Monsieur Christophe JUILLARD, Manipulateur électroradiologie, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Monsieur Eric LABAT, Adjoint technique 2 ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)

Monsieur Eric LABAZ, Technicien supérieur principal, (SDIS 74)
Monsieur Alain LAFFRIQUE, Agent de maîtrise principal, (Communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons)
Madame Christine LANCON, Attaché territorial, (Mairie de Marin)
Madame Anne-Marie LANTERNIER, Auxiliaire de puériculture, (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
Monsieur Paul LAVOREL, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Syndicat mixte du lac d'Annecy)
Madame Monique LBOUCHER, Aide soignante, (EPSM de la Vallée de l'Arve)
Madame Isabelle LECHER, Aide soignante, (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
Madame Marie-Noëlle LECONTE, Adjoint technique 2ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Gérard LEFORT, Agent de maîtrise principal, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Didier LEGON, Adjoint technique 2ème classe, (Mairie de Saint-Gervais)
Monsieur Romuald LELIEVRE, Adjoint technique 2ème classe, (Communauté de communes Faucigny-Glières)
Madame Corinne LEPINOY, Assistant socio-éducatif, (Mairie d'Annemasse)
Madame Laurence LERALE, Aide soignante, (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
Madame Laurence LESNE, Adjoint administratif principal 2ème classe, (Hôpitaux du Léman)
Monsieur Freddy LHERBIER, Adjoint technique principal 2ème classe, (Mairie d'Evian-les-Bains)
Monsieur Pascal LOBRY, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Conseil général du Val de Marne)
Madame Patricia LOFFI, Infirmière, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Madame Carine LOOSS, Assistant socio-éducatif principal, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Olivier LOSSERAND, Agent de maîtrise, (Communauté de communes Faucigny-Glières)
Madame Annick LOUVAT, Adjoint administratif Principal 1ère classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Brigitte MACAIRE, Adjoint technique 2ème classe, (Mairie de Peillonex)
Madame Denise MIGNAN, ATSEM Principal 2ème classe, (Mairie de Scionzier)
Monsieur Claude MARIN, Directeur des services culturels, (Mairie de Chamonix)
Madame Patricia MARINI, Assistante familiale, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Dominique MARION, ATSEM Principal 2ème classe, (Mairie d'Evian-les-Bains)
Madame Monique MARTINELLI, Adjoint technique 2ème classe, (Mairie de Mont-Saxonex)
Monsieur Eric MASSERET, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie de Bonneville)
Mademoiselle Geneviève MATHEUS, Rédacteur chef, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Raphaël MAXIT, Adjoint technique principal 2ème classe, (Mairie de Champanges)
Mademoiselle Françoise MERMET, Agent de maîtrise, (Mairie de Gaillard)
Mademoiselle Catherine MICHON, Infirmière diplômée d'Etat, (Centre hospitalier de la région d'Annecy)
Mademoiselle Liliane MIGUEL, Adjoint administratif Principal 1ère classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Pascal MILLERET, Agent de maîtrise principal, (Mairie de Menthonnex-sous-Clermont)
Madame Andrée MILLET, Rédacteur, (Mairie d'Annemasse)
Madame Marie-Claude MOLLARD, Agent de maîtrise, (Mairie de Saint-Gervais)
Madame Chantal MONNET, ATSEM Principal 2ème classe, (Mairie de Pringy)
Madame Dominique MORANT, Adjoint administratif principal 2ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Marie-Noëlle MORARD, Assistante familiale, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Mademoiselle Anne MORAUX, Assistant socio-éducatif principal, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Joseph MOREL, Contrôleur principal, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Jean, Antoine MOREL, Agent de maîtrise, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Yves MOREL-CHEVILLET, Adjoint technique principal 2ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Mademoiselle Karine MORET, Adjoint administratif Principal 1ère classe, (Léman habitat)
Madame Annick MROZINSKI, IDE classe supérieure, (Hôpitaux du Léman)
Monsieur Daniel MUET, Agent de maîtrise, (Mairie de Morzine-Avoriaz)
Monsieur Christian MUGNIER, Adjoint technique principal 2ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Albéric NEGRO, Agent de maîtrise principal, (Communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons)
Madame Catherine NICODEX, ATSEM 1ère classe, (Mairie de Saint-Sigismond)
Monsieur Hervé NICOD, Adjoint technique 1ère classe, (Mairie de Thonon-les-Bains)
Madame Corinne PAROUTY, Infirmière diplômée d'Etat, (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
Monsieur Christian PARSY, Agent de maîtrise, (Mairie de La Roche-sur-Foron)
Monsieur Fabrice PARTULLA, Rédacteur principal, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Marie-Line PAVAGEAU, Adjoint d'animation 2ème classe, (Mairie d'Annecy-le-Vieux)
Monsieur Michel PAYOT, Contrôleur de travaux en chef, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Philippe PEDDAT, Agent de maîtrise principal, (Mairie de La Roche-sur-Foron)
Monsieur Pierre PENALVER, Chef de service de police municipale, (Mairie de Faverges)
Madame Christine PENIGUEL, Adjoint administratif principal 2ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Michel PERELLI, Agent de maîtrise principal, (Mairie de Bonneville)
Monsieur René PERNET-MUGNIER, Adjoint technique principal 2ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Rachel PERRILLAT-BOTTONET, Adjoint technique principal 2ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Pascal PESNEL, Aide soignant, (Hôpitaux du Léman)
Monsieur André PESSAY, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie d'Entremont)
Madame Catherine POMMIER, Assistante maternelle, (Mairie de Saint-Julien-en-Genevois)
Monsieur David POUCHOT-CAMOZ-GANDORME, Agent chef 2ème catégorie, (Centre hospitalier intercommunal Annemasse-Bonneville)
Madame Marie RAMOS, Aide soignante, (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
Madame Annick REGAT, Agent de maîtrise principal, (Mairie de La Roche-sur-Foron)
Madame Josiane REGGETI, Adjoint administratif Principal 1ère classe, (Mairie d'Annecy-le-Vieux)
Madame Claudine RENAULT, Infirmière, (Hôpitaux du pays du Mont-Blanc)
Monsieur Thierry RENAULT, Technicien supérieur chef, (Mairie de Chens-sur-Léman)
Monsieur Charles ROUCHERON, Ingénieur principal, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Emmanuel ROSNOBLET, Contrôleur de travaux, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Yolande ROSSEEL, Maître ouvrier, (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
Monsieur Yves ROSSET-MUTILLIOD, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie de Chatel)
Mademoiselle Françoise ROUGE dit GAILLARD, Assistante qualifiée conservation 2ème classe, (Mairie de Cran-Gevrier)
Madame Dominique ROUILLIER, Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, (Centre hospitalier Albertville-Moutiers)

Monsieur Philippe RUPHY, Agent de maîtrise, (Mairie de La Clusaz)
Monsieur Jacques RUZZICONI, Adjoint technique principal , (Communauté de communes du Pays d'Evian)
Madame Sylvie SCHAEGIS, Adjoint administratif principal 2 ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Pierre SCHMECKO, Agent de maîtrise, (Communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons)
Madame Hassiba SEKFALI, Adjoint technique 2 ème classe, (Mairie de Gaillard)
Monsieur Jean-François SOIRON, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie de Cran-Gevrier)
Monsieur Eric SONZOGNI, Adjoint technique principal 2 ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Annie SUATON, ATSEM Principal 2 ème classe, (Mairie de Thorens-Glières)
Mademoiselle Véronique SUBLET, Adjoint technique 2 ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Robert SUISSE, Adjoint technique 1 ère classe , (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Jamil TALEB, Ouvrier professionnel qualifié, (Hôpitaux du Léman)
Madame Anne TENINGE, Adjoint administratif principal 2 ème classe, (Léman habitat)
Monsieur Jean-Pierre TERRIER, Agent de maîtrise principal, (Mairie de Pringy)
Madame Nicole TISSERAND, Secrétaire médicale, (Hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
Monsieur Yves TOMAS, Adjoint technique 2 ème classe, (Mairie de Thonon-les-Bains)
Monsieur Michel TOURNIER, Technicien supérieur principal, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Jacques TRIBOULET, Technicien supérieur chef, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Michel TRICAUD, Adjoint technique 1 ère classe , (Communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons)
Madame Solange TRUCHOT, Adjoint administratif 2 ème classe, (Mairie de Chatel)
Monsieur Denis TUPIN, Adjoint technique principal 2 ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Didier VALLI, Adjoint technique 2 ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Stéphane VERNAZ-PETIT-CLAUDE, Adjoint technique Principal 1ère classe, (Mairie de Chatel)
Monsieur Didier VUAGNOUX, Agent de maîtrise, (Mairie de Pers-Jussy)
Mademoiselle Jacqueline WITTENMEYER, Adjoint technique 2 ème classe, (Conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Michèle YBERT, Agent de maîtrise , (Centre hospitalier de la région d'Annecy)

Article 3 : Monsieur le secrétaire général et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le préfet,
Philippe DERUMIGNY

DIRECTION DU CONTRÔLE, DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES ET DES AFFAIRES EUROPEENNES-DCRCL AE

Arrêté n°2010-3426 du 21/12/2010

Objet: déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la voie communale dite N°1 des Vorziers Commune de La Baume.

Article 1^{ER}.- Sont déclarés d'utilité publique les acquisitions de terrains et les travaux nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement de la voie communale N°1 dite des Vorziers.

Article 2.- La ville de LA BAUME est autorisée à acquérir, par voie d'expropriation, au nom et pour le compte de la commune, les immeubles nécessaires à l'exécution de l'opération envisagée, conformément au plan général des travaux figurant en annexe.

Article 3.- L'expropriation devra être accomplie dans le délai de cinq ans à compter de la date du présent arrêté.

Article 4.- M. le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie,

M. le sous-préfet de Thonon-Les-Bains,

M.. le maire de LA BAUME

M. le président de la Société d'Equipement du Département de la Haute-Savoie,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché pendant une durée minimum d'un mois dans la commune, aux lieux et selon les usages habituels et dont copie sera adressée à M. le commissaire enquêteur.

Pour le Préfet,
Le secrétaire général,
Jean-François RAFFY,

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES - DDT

[Arrêté n° 2010.1883 du 20 juillet 2010](#)

Objet : créant le comité technique paritaire de la direction départementale des territoires de la Haute-Savoie et fixant le nombre de sièges

Article 1 : Un comité technique paritaire est instauré auprès du directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie.

Article 2 : Le comité technique paritaire comprend:

- 10 représentants titulaires de l'administration, y compris le président, et 10 représentants suppléants qui sont nommés dans les conditions fixées à l'article 7 du décret du 28 mai 1982 précité.

- 10 représentants titulaires du personnel et 10 représentants suppléants désignés conformément aux dispositions des articles 8 et 11, deuxième alinéa, du décret du 28 mai 1982 susvisé.

Article 3 : Les représentants de l'administration sont désignés librement par le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie

Article 4 : Les représentants du personnel sont désignés par les organisations syndicales ayant obtenu des sièges à l'issue de la consultation du personnel prévue à cet effet.

Ces agents sont désignés librement par les organisations syndicales et doivent appartenir à la direction départementale des territoires de la Haute-Savoie conformément aux dispositions des articles 8 et 9 alinéa 3 du décret du 28 mai 1982 susvisé.

Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Préfet,
Jean-Luc VIDELAINE

[Décision du 10 novembre 2010](#)

Objet : relative à la composition du comité technique paritaire de la direction départementale des territoires.

ARTICLE UNIQUE : La composition du CTP est modifiée comme suit :

Représentants de l'Administration

Membres titulaires

Monsieur Gérard JUSTINIANY, directeur départemental des Territoires
Madame Cécile MARTIN, directrice adjointe, directrice des subdivisions territoriales
Madame Odile ARNAU-SABADIE, conseillère de gestion
Monsieur Jacques DENEL, chef du SEAE
Monsieur Christophe GEORGIOU, chef du SSI
Madame Christine GUERAND, secrétaire générale
Monsieur Vincent PATRIARCA, chef du service habitat
Monsieur Laurent TESSIER, chef du SEE
Monsieur Thierry CROIZE, SSI/Chef de la cellule éducation routière
Madame Karine GENIN, SH/BTB

Membres suppléants

Monsieur Philippe LEGRET, chef du SAR
Monsieur Fabien RIDEAU, chef de la subdivision territoriale d'Annecy
Madame Simone BOGEY, SG/responsable du pôle management et développement des compétences
Madame Caroline BROBECKER, SEE/chef de la cellule police de l'eau et des matériaux inertes
Madame Sylvia CHARPIN, SH/responsable du pôle amélioration et financement de l'habitat
Madame Frédérique DITTA, SG/adjointe au responsable du pôle RH
Madame Isabelle FORTUIT, responsable de la cellule planification au SAR
Monsieur Daniel HANSCOTTE, SEE/chef de la cellule chasse, pêche et faune sauvage
Madame Évelyne PIGNAL, Subdivision territoriale du Faucigny-Pays du Mont-Blanc/Pôle ADS
Monsieur Lionel PUPPIS, SPCT/responsable de l'atelier déplacements

Représentants des organisations syndicales

Membres titulaires CGT

Monsieur Christian NERRINCK, SSI/coordination sécurité routière
Monsieur Denis MICHEL, SSI/Parc de Rumilly
Monsieur Jean-Christophe HENROTTE, SG/ pôle logistique
Monsieur Louis BLETTNER, Subdivision territoriale du Chablais

Membres suppléants CGT

Monsieur Raymond EXCOFFIER, Subdivision territoriale d'Annecy

Madame Elisabeth RENUY, SH/BPHV
Monsieur Serge MICHAUD, Subdivision territoriale du Chablais
Monsieur Jean NICOLAS, Subdivision territoriale d'Annecy

Membres titulaires CFDT
Madame Séverine TRIQUET, SEAE, cellule aides directes PAC et contrôles
Monsieur François CHANVILLARD, SG/PIF
Madame Josiane TOMASIN, SH/PAFH

Membres suppléants CFDT
Monsieur Christian DUCLOZ, SAR/Cellule planification
Monsieur Christian MEYNET, Subdivision territoriale du Faucigny
M. Jean-Marc DAGAND, Subdivision territoriale du Chablais

Membre titulaire FO
Monsieur Hubert CHRISTIN, SPCT

Membre suppléant FO
Madame Sandrine LEJEUNE, SSI /coordinatrice sécurité routière

Membres titulaires UNSA
Madame Claude PINEL, SEAE/cellule chasse, pêche et faune sauvage
Monsieur Stéphane VIALLET, SPCT/atelier territoires

Membres suppléants UNSA
Madame Virginie COLLOT, SSI/pôle d'appui et de conseil sur l'eau
Madame Sylviane PONCELET, SH/PAFH

Membres nommés en tant qu'experts
Madame Marie-Christine CREPIN, assistante de service social
Monsieur Jean-Michel ABRY, responsable du pôle ressources humaines

Le directeur départemental des Territoires
Gérard JUSTINIANY

DOUANES DU LEMAN

Décision n° 2010.4557 du 31 décembre 2010

Objet : fermeture définitive d'un débit de tabac ordinaire, permanent.

Article 1^{er} : conformément au décret n°2010-720 du 28 août 2010, la fermeture définitive d'un débit de tabac ordinaire, permanent fait l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 2 : le débit de tabac sis à La Cambuse 74500 Vinzier est fermé définitivement à compter du 31 décembre 2010 sur décision du directeur régional des douanes et droits indirects.

Le directeur régional des douanes et droits indirects au Léman
Jean-Paul BALZAMO